

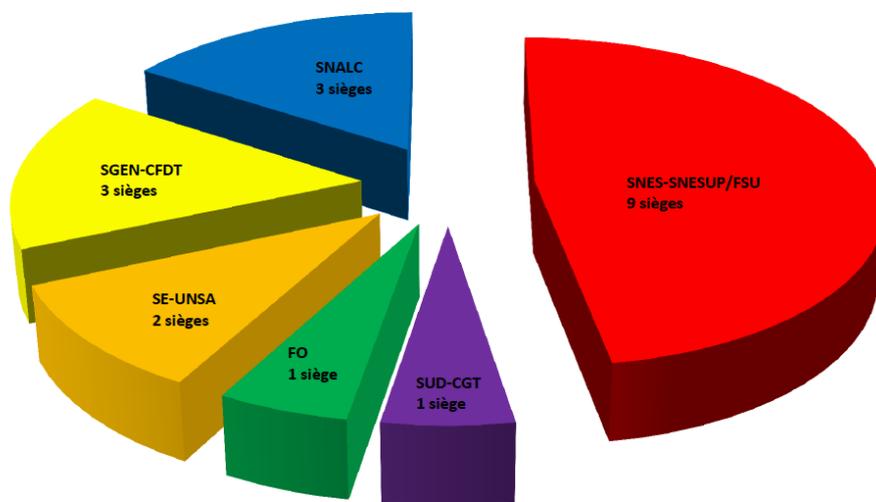
CERTIFIÉS ET ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT

ACADÉMIE DE BESANÇON
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018



Liste présentée par

SNES – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,
SNESup – Syndicat National de l'Enseignement Supérieur,
syndicats de la **FSU** – Fédération Syndicale Unitaire



Vos élu.e.s : 9 titulaires, 9 suppléant.e.s

Titulaires	Suppléant.e.s
Classe exceptionnelle des professeurs certifiés	
Mme RAYOT Sandrine - Mathématiques - Collège A. France, Bethoncourt - 25	M. RUBILONI Pascal - Technologie - Collège A. Malraux, Pontarlier - 25
Hors Classe des professeurs certifiés	
Mme FAIVRE Nathalie - Allemand- Lycée V. Hugo, Besançon - 25	M. VUILLAUME Benoît - Sciences physiques et chimiques - Collège du Parc, Bletterans - 39
Classe normale des professeurs certifiés	
Mme KRATTINGER-COUTURIER Ludivine - Histoire - Géographie - Lycée A. Cournot, Gray - 70	Mme GRUT Sylvie - Lettres Modernes - Collège Château Rance, Scey/Saône et Saint Albin - 70
M. GREGOIRE Stéphane - Lettres Modernes - Lycée A. Peugeot, Valentigney - 25	M. GUYON Benoît - SES - Lycée Condorcet, Belfort - 90
Mme NANTES-BERGER Sylvie - Documentation - Collège A. France, Bethoncourt - 25	M. GIRARD LUCI Christophe - Allemand - Collège Gérôme, Vesoul - 70
Mme ECARNOT Estelle - Mathématiques - Collège G. Eiffel, Fraisans - 39	Mme BARCZYNSKI Catherine - Histoire - Géographie - Collège A. Jacquard, Lure - 70
M. LOPEZ RODRIGUEZ Uxío - Espagnol - Lycée G. Tillion, Montbéliard - 25	M. PRIOUZEAU Bérenger - Lettres classiques - Collège J. D'Abbans, Sochaux - 25
Mme SAUTENET Annick - SVT - Lycée X. Marmier, Pontarlier - 25	Mme ZIMMERMANN Élena - Lettres classiques - Collège C. N. Ledoux, Dole - 39
M. CUSSEY Nicolas - Histoire - Géographie - Collège G. Ramon, Dampierre-sur-Salon - 70	M. JAILLET Antoine - Histoire - Géographie - Collège A. Briand, Lons-le-Saunier - 39



Avec vous, des élu·e·s engagé·e·s pour
défendre et revaloriser notre métier

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élus du SNES-FSU et du SNESup-FSU s'engagent et agissent pour :

- le respect de la **qualification disciplinaire**,
- la **réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- la **diminution des effectifs**, la généralisation de dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- l'**amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- la **transparence** dans l'accès à l'enseignement supérieur,
- l'aménagement des **fin de carrière**.

REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

La mise en place de PPCR ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES-FSU et le SNESup-FSU exigent :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, la **transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- le doublement des possibilités d'accès au corps des professeurs agrégés (liste d'aptitude, concours externe et interne...).

RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

Pour conforter la place des professeurs certifiés dans le second degré, comme dans l'enseignement supérieur, le SNES-FSU et le SNESup-FSU promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique**,
- **une formation** initiale et continue de qualité,
- l'**abandon des pressions et injonctions managériales**.

Pour une éducation de qualité, le SNES-FSU et le SNESUP-FSU s'engagent pour :

- le maintien du **bac comme 1^{er} grade universitaire** par un examen national et final,
- une Éducation nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, notamment par l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.

DANS LES CAP COMME DANS LES CT : ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter pour le **SNES** et le **SNESup** aux élections pour les commissions administratives paritaires (CAP) et pour la **FSU** pour les élections aux comités techniques (CT), c'est se donner :

- **des élu·e·s** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé·e·s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- **une fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAP votez :



Pour les CT
votez :

